

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### Engagements pris...

Après le déménagement de la halte-garderie L'Azurée dans un espace plus grand, la construction et la mise en service de la micro-crèche Le Myrtil, rue de Paris, nous poursuivons nos actions dans le secteur de la petite enfance. Les anciens locaux de la crèche L'Azurée, situés au centre de l'enfance, ont été réhabilités cet été. Ils permettent ainsi de voir l'extension de la crèche familiale L'Aurore en une structure multiaccueil familiale et collective. Sur 180 m<sup>2</sup>, elle accueillera quinze enfants de 7 h 30 à 18 h 30 sans oublier, le maintien de l'accueil chez les assistantes maternelles employées par la Ville. Trois ouvertures de crèches en un an, nous pouvons dire que nous avons tenu nos engagements par rapport à l'accueil des tout-petits sur notre commune !

### Promesses tenues !

Pendant que certaines et certains se retrouvent à des terrasses de cafés pour faire de la politique politicienne, à se distribuer des places et à rêver à leur hypothétique future écharpe tricolore, d'autres poursuivent leur programme et concrétisent des actions proposées de longue date. Car oui, faire de la politique communale, c'est s'investir, voir un projet aboutir. Entre l'idée et sa réalisation, il peut se passer des années, voire des mandats. Tout vient à point à qui sait attendre.

La salle multisports de Nézant en est le meilleur exemple. Attendue depuis de longues années, cet équipement, datant de notre premier mandat, sera inauguré le 15 septembre prochain. Sur environ 500 m<sup>2</sup>, la surface de tatami occupera 264 m<sup>2</sup>, avec en plus une zone de circulation, une tribune pouvant accueillir 68 personnes, le tout accessible aux personnes à mobilité réduite. Cette structure a été financée par le syndicat du collège de Nézant, dont nous saluons son président Angel Jean-Noël, et par le Département que nous remercions. Nous présageons que ce nouvel équipement saura combler les associations qui en bénéficieront.

**Alain Lorand**  
et la majorité municipale

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ  
DES COMPTES RENDUS DES  
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

[saintbrice95.fr](http://saintbrice95.fr)

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

*(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).*

### Assainissement, enfin la raison l'a emporté...

Dans un courrier du 18 mai 2018, adressé aux propriétaires et aux copropriétaires concernés par cet important dossier de l'assainissement, Monsieur le Maire fait connaître les décisions et conditions pour régulariser cette situation invraisemblable, concernant, 30% de Saint-Briciens.

Notre groupe se félicite que la raison l'ait enfin emporté et regrette qu'il ait fallu un an et une très forte mobilisation et détermination des propriétaires pour obtenir un respect des règles de droit et des obligations de service public.

Notre groupe « Bien Vivre à Saint-Brice » a, dès le début (presque 1 an), rappelé les incohérences, l'illégalité des projets de la mairie concernant ce réseau d'assainissement avec les travaux d'entretien et de réparation.

En effet, lors des conseils municipaux et au Conseil Communautaire de Plaine Vallée nous avons rappelé cette situation à Saint-Brice, à l'égard des Saint-Briciens injustement lésés, et proposé une issue à cette situation. Aussi, nous nous félicitons et ce, après discussion avec les représentants d'ASL et « Plaine Vallée » que le maire ait finalement admis l'erreur, reprenant l'ensemble de nos propositions, bref, reconnaissant la nécessité de reprendre ce dossier. Dès lors, les conditions de remise à plat de cette question étant réunies, on peut espérer, lors du conseil municipal **du 25 septembre prochain** une délibération conforme aux intérêts des Saint-Briciens.

Si tel est le cas, notre groupe s'en félicitera et votera assurément cette délibération.

Enfin, une nouvelle fois, nous demandons au Maire d'être plus transparent avec les Saint-Briciens, sur toutes décisions qui impactent leur quotidien, tels les programmes immobiliers, les constructions et, présentement, la gestion et l'entretien des réseaux d'assainissement.

Dans l'attente du règlement définitif de ce dossier, à commencer par la tenue de la prochaine séance de l'assemblée délibérante, nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne reprise ainsi qu'une bonne rentrée scolaire.

**Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)**

## CARNET

### Naissances

Simon MADEIRA DE OLIVEIRA, le 8 mars  
Adrielle RATA, le 17 mars  
Judith BAROUKH, le 8 avril  
Shanti SARVANANTHAN, le 13 avril  
Sarah BOUTKOUJAT, le 18 avril  
Maëlia MALANDRAS, le 30 avril  
Idan BITTON, le 4 mai  
Raphaël GELLÉE, le 12 mai  
Jamie GOURAUD, le 12 mai  
Hayden COIFFIER BIHARY, le 24 mai  
Maxime RIVET, le 24 mai  
Annaëlle OHAYON, le 26 mai  
Raphaël BARANES, le 2 juin  
Samuel ALLATIN, le 8 juin

**La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.**

### Mariages

Mickael SILVESTRE et Caroline KARAKAC, le 12 mai  
Abdoul KONFE et Aberth HAGOSSE, le 12 mai  
Cyril DUVAL et Savine TROGNON, le 12 mai  
David MWANZA et Cynthia PAMBU KONDE, le 9 juin  
Steven LAWRENCE et Nathalie CANALS, le 9 juin

**La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.**

### Décès

Bernard LECHAT, 69 ans, le 26 avril  
Sabrina HENRARD, 28 ans, le 25 mai  
Marie-José COQUART épouse TILLIER, 58 ans, le 8 juin

**La Ville adresse ses condoléances aux familles.**

## NOTEZ-LE

### Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

### Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

### Ramassage des déchets verts :

tous les mardis

### Ramassage des gros volumes :

- axe ouest de la RD 301 : lundi 17 septembre
  - axe est de la RD 301 : mardi 18 septembre
- Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

## CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 : 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : 1<sup>er</sup> mardi tous les deux mois

Rens. au 01 39 33 24 77